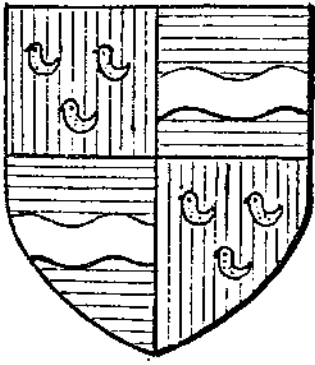




Pollionnay

Bulletin d'informations
municipales et communales

n.23



MAIRIE

MAIRE : M. FOUGEROUSE Marcel

ADJOINTS : Mme CHAVAND, MM. DUCLOS, MARIGNIER Jean-Paul, BOUCHARD Jean

MEMBRES : MM. DELORME René, DESBOIS Maurice, LARDELLIER Blaise, LARUE Henri,
BLIEM Jean, CHANTRE Jean-Michel, MORETTON Yves, PICOTIN Jean,
JANIN-THIVOS Daniel, JANIER Maurice.

Monsieur le Maire reçoit : les MARDI, JEUDI et SAMEDI de 10 h à 11 h 30. Egalement sur rendez-vous demandé, au moins, 1 jours auparavant.

SECRÉTAIRE : Melle CHANTRE Jeannette

Tél. 78.48.12.09

*Secrétariat ouvert les MARDI, MERCREDI et SAMEDI de 9 h à 11 h 30
le JEUDI de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.*

GARDE-CHAMPÊTRE : M. LATOUR Gérard

Tél. 78.48.11.77

GENDARMERIE : Brigade de VAUGNERAY

17

PERCEPTION : VAUGNERAY - Monsieur ROULAND

78.45.80.74

E.D.F. : CRAPONNE

78.57.06.63

S.D.E.I. : 244, rue du Général de Gaulle à BRIGNAIS 69530

78.05.13.08

ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT : Subdivision de MORNANT-VAUGNERAY

78.44.13.44

P.T.T.

RECETTE AUXILIAIRE : Mme BADOIL Nicole

78.48.10.00

*ouverture de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h
cabine téléphonique : interurbain à la disposition du public.*

POSTES D'ABONNEMENT PUBLIC :

La Rapaudière
Les Balmes
Larny

78.48.12.26
78.48.12.19
78.48.12.16

ECOLE PUBLIQUE

DIRECTEUR : M. CAVASSA Bernard

INSTITUTEURS : M. BEAUMONT Roger
Melle ROBERT Anne

téléphone école
école maternelle

78.48.10.60
78.48.12.38

Maison de Retraite « Jean Villard »

DIRECTEUR : Par intérim : Monsieur BLANCHARD J. Loup

78.48.11.75

Clinique de Gériatrie «Les Presles»

Maison de Retraite «les Aurélias»

TÉL. 78.48.10.22

TÉL. 78.48.15.33

DIRECTRICE : Madame BESSENAY

PAROISSE

MONSIEUR LE CURÉ : Père SIVIGNON Gabriel 78.48.12.14

reçoit de préférence les matins, ou le soir après 18 h

HORAIRE DES MESSES : Samedi à la Maison de retraite : 19 h
Dimanche à l'église : 10 h

Corps des Sapeurs-Pompiers

CHEF DE CORPS :

- SOUS-LIEUTENANT :

MORETTON Yves 78.48.13.03

- SERGEANTS :

BIRET Yannick 78.48.10.01

ROSSIGNOL Georges 78.48.10.69

- CAPORAUX :

ROSSIGNOL André 78.48.14.73

TERRASSE Olivier 78.48.12.06

PICOTIN Henri 78.48.10.31

- SAPEURS :

BADOIL Patrick 78.48.10.00

BESSENAY Maurice 78.48.12.19

BONHOMME Paul 78.48.12.08

BOUCHARD Jean 78.48.12.61

BROSSARD Lucien 78.48.12.64

CHANTRE J. Michel 78.48.10.48

GIRAUD Paul 78.48.14.51

MARIGNIER Jacky 78.48.37.27

POCACHARD Patrick 78.48.10.02

RIVOIRE Paul 78.48.14.37

DELORME Patrick

* Urgences *

En cas d'accident ou d'incendie : n'appellez pas le 18, c'est inutile. Appelez en premiers secours les SAPEURS POMPIERS DE POLLIONNAY :

78.48.11.77 - 78.48.12.06

- | | |
|--|-------------|
| - GARDE CHAMPETRE | 78.48.11.77 |
| - Gendarmerie de VAUGNERAY | 17 |
| - Docteur LEBLET à POLLIONNAY | 78.48.11.56 |
| - Centre ANTI POISON de LYON | 78.54.14.14 |
| - SOS AMITIE | 78.29.88.88 |
| - TAXI LIONNEL POLLIONNAY | 78.48.14.60 |
| Tél. voiture | 72.29.85.39 |
| - Centre de soins infirmiers des monts du Lyonnais à Vaugneray | 78.45.81.79 |

Renseignements utiles

ASSITANTE SOCIALE du régime général de la Sécurité Sociale : Mme TEMPERE

Permanences : tous les lers mercredi du mois de 9 h à 11 h à la Salle Jourdan à POLLIONNAY, ou le mardi de 10 h à 12 h au Centre médico-social de Vaugneray - Tél. 78.45.83.11

ASSITANTE SOCIALE de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE : Mme DOUCET

Permanences : tous les lers mercredi du mois de 9 h à 11 h Salle Jourdan à POLLIONNAY ou le mardi de 9 h à 12 h à la Mairie de Vaugneray - Tél. 78.45.80.48

INFIRMIERE pour la protection maternelle et infantile - service des nourrissons et de l'enfance : Mme PHAL

Permanence : le mardi de 9 h à 12 h au Centre médico-social de CRAPONNE, place A.M. Perri Tél. 78.57.03.66

AGENT DE COORDINATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL Pour la protection sociale des personnes âgées : Mme DESVIGNE

Le matin du lundi au vendredi : tél. 78.45.29.15

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE AU SERVICE DES PERSONNES AGEES :

Service d'aide ménagère, place A.M. Perrin à CRAPONNE - bâtiment de la poste
Tél. 78.57.34.09

FEDERATION DES FAMILLES DU RHONE - Secrétaire Générale : Mademoiselle DARET

Permanence tous les 4ème mardi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Mairie de VAUGNERAY

ENLEVEMENT GRATUIT DES EPAVES DE VIEUX VEHICULES :

Entreprise PURMET, 147, route départementale à ST PIERRE DE CHANDIEU - Tél. 78.40.29.30

CENTRE REGIONAL D'INFORMATION ROUTIERE : Tél. 78.54.33.33

COMITE DEPARTEMENTAL D'HABITAT et d'AMENAGEMENT RURAL DU RHONE

Permanences le 3ème mardi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Mairie de Vaugneray

CENTRE INTERMINISTERIEL DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (C.I.R.A.) Tél. 78.71.70.69

CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT DES PERSONNES AGEES - CAL - PACT - PA -
32, rue Thomassin - 69002 LYON - Tél. 78.38.25.77

S.I.V.O.M.

Toute l'année, le SIVOM - Syndicat Intercommunal à vocation multiple des Monts du Lyonnais, vous propose :

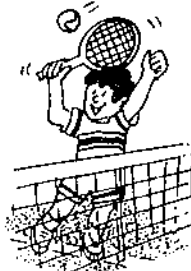
PISCINE



MINI GOLF



TENNIS



Se renseigner au SIVOM - 20, chemin du Stade à VAUGNERAY - Tél. 78.57.04.48

Associations et Sociétés

	PRÉSIDENT		SECRÉTAIRE OU TRÉSORIER
ANCIENS COMBATTANTS ET C.A.T.M.	DEROUX Roger	78.48.14.63	GUERPILLON Marius
ASSOCIATION DES FAMILLES	CELLIER Michel	78.48.10.41	HÜBNER Janine
ASS. DES ARTISANS, COM- MERCANTS & INDUSTRIELS	BOUCHARD Maurice	78.48.13.50	POCCACHARD Alfred
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE	BROCHET Etienne	78.48.10.80	CROZET Guy
ASCP - Ass. Sports et loisirs QUARATHON	BROCHET Stanislava	78.48.10.80	BROCHET Etienne
ASCP - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	JASSERAND J. Paul	78.48.14.10	BROTTET Blandine
ASCP - BOULE DES PINS	AUBY Jacques	78.48.14.04 78.48.12.06	POCACHARD René
CERCLE AGRICOLE	DELORME René	78.48.12.09	BLANC François
CERCLE DE TIR AU VOL	PIZZANI	78.48.11.46	
ASCP - Clique des Sapeurs-Pompiers	CHAVAND Marcel	78.48.10.89	ROSSIGNOL André
CLUB DU TILLEUL	POURCENOUX Renée	78.48.13.58	BELMON Georgette
CLUB HIPPIQUE "La Randonnée"	FOUBER Jacques	78.48.12.24	BORNES Jacqueline
COMITE DES FETES	DUCLOS Raymond	78.48.10.06 78.48.11.48	BELMON Georgette
COMITE PAROISSIAL	JASSERAND J. Paul	78.48.14.10	GLEIZES Frédéric
ECOLE DE MUSIQUE	PRADEL J. Michel	78.48.10.49	CELLIER Marguerite
ASCP - FOOTBALL	CASSU J. Raymond	78.48.14.28	BLIEM Jean
ASCP - Maison de La Rencontre	CHAVAND Franceline	78.48.10.89	BELMON Georgette
ASS. "Mes Mandrières" Ass. DES PRESIDENTS ET AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE.	Mme GUILLARD	78.48.11.75	Mme GARCIN
MUTUALITE SOCIALE AGRI- COLE, SECTION LOCALE	BOUCHARD Jean	78.48.10.97 78.48.12.61	PETITJEAN Odette
SOCIETE DE CHASSE	TISSEUR Jean-Claude	78.48.11.06	M. CHANOZ
SOU DES ECOLES	IBANEZ Hubert	78.48.13.00	CAVASSA Bernard
SYNDICAT AGRICOLE	RAVEL Robert	78.48.13.97	JASSERAND Michel

Calendrier des fêtes

JANVIER

Vendredi	6	20 h 30	Maison de la Rencontre	Présentation film Foire 1988
Dimanche	8	11 h	Le Comité des Fêtes accueille les nouveaux arrivants et présente la vie associative de la commune	
"	8	16 h	Cercle Agricole	Assemblée Générale
Dimanche	15	10 h	Boule des Pins	Assemblée Générale
"	15		"La Randonnée"	Challenge du Rhône
Jeudi	19	14 h	Club du Tilleul	Assemblée Générale
Vendredi	10	20 h 30	Bibliothèque Municipale	Assemblée Générale
Samedi	21	12 h	Cercle Agricole	Banquet de la Saint Vincent
Samedi	28	15 h	ACPG - CATM	Assemblée Générale
"	28	20 h	Comité Paroissial	Soirée

FEVRIER

Dimanche	5	12 h	Société de Chasse	Banquet
Vendredi	17	20 h	Association des familles	Assemblée Générale
Samedi	18	20 h 30	Classes en 9	Bal costumé
Dimanche	19	14 h 30	Sou des Ecoles	Loto
Samedi	25	20 h 30	Boule des Pins	Soirée
Dimanche	26	11 h	Comité Paroissial	Assemblée générale

MARS

Samedi	4	20 h 30	Football	Bal
Vendredi	17	20 h 30	Comité des Fêtes	Assemblée Générale
Lundi	27	8 h 30	Boule des Pins	64 DTD Propagande Coupe RECOLIN

AVRIL

Dimanche	23	10 h	Classes en 9	Messe - Défilé - Banquet
Dimanche	30	22 h	Les classes en 0	Chantent le Mai

MAI

Jeudi	4	10 h	Paroisse	1ère communion
Dimanche	7	9 h	Société de chasse	Assemblée Générale
"	7	12 h	CCAS - Association des familles	Banquet des Anciens
"	7	13 h 30	Boule des Pins	32 Q - 4ème qualificatif du Progrès et coupe de la municipalité
Lundi	8	10 h	Commémoration VICTOIRE	Messe - défilé
"	8	12 h	ACPG - CATM	Banquet
Dimanche	21	10 h	Maison de la Rencontre	Sortie culturelle à la Cx Rouss
Samedi	27	13 h	Football	grande fête du foot
Dimanche	28	11 h	Fête des Mères	Vin d'honneur

JUIN

Dimanche	4	10 h	Comité Paroissial	Kermesse
Dimanche	11		Maison de retraite	Journée portes ouvertes
Dimanche	18	11 h	Sou des Ecoles	défilé costumé
"	18	12 h	" " "	repas au stade - animations et concours de pétanque
Samedi	24	21 h	Classes en 0	Feux de la St Jean

et manifestations

JUILLET

Samedi	1	14 h	Société de Chasse	Ball-Trap
Dimanche	2	8 h	" "	Ball-Trap
Jeudi	13	21 h	Amicale des Sapeurs Pompiers	Bal
Vendredi	14	11 h	Fête nationale	Défilé et vin d'honneur

AOUT

Samedi	19	19 h	Boule des Pins	64 DTD coupe J.B. MOREL
"	19	20 h 30	" "	32 DTD coupe du souvenir

SEPTEMBRE

Vendredi	1	19 h	Football	concours de pétanque
Samedi	2	9 h	Vogue des classes en 0	Aubade des brioches
"	2	21 h	" " 0	Bal de la vogue
Dimanche	3	10 h	10ème foire	ouverture, défilé
"	3	21 h	Classes en 0	Bal de la vogue
Samedi	16		Anciens combattants	Sortie
Dimanche	17		Sports et loisirs	QUARATHON + épreuve vélos tous terrains
Vendredi	22	20 h 30	Sou des écoles	Assemblée générale
Dimanche	24	7 h	Ouverture de la chasse	Messe à Notre Dame de Lorette

OCTOBRE

Dimanche	8		"La Randonnée"	Raid d'endurance
Dimanche	15	11 h	Club du tilleul	Journée portes ouvertes

NOVEMBRE

Samedi	11	10 h	Commémoration de l'Armistice	Messe - défilé
Samedi	18	13 h 30	Boule des Pins	64 TTDD Coupe Arquillère
Samedi	18	20 h 30	Classes en 0	Soirée
Samedi	25	20 h 30	Société de chasse	repas chevreuil

DECEMBRE

Samedi	2	12 h	Sapeurs-pompiers	Banquet de la Ste Barbe
"	9	14 h	ACPG - CATM	Concours de belote et soirée
Jeudi	14	12 h	Club du Tilleul	Repas de Noël
Dimanche	17	14 h	Sou des écoles	Arbre de Noël
Dimanche	31	20 h 30	Comité des Fêtes	Réveillon

Et tous les premiers dimanches du mois :

- de 10 h 30 à 12 h "dimanche café"
- de 14 h à 18 h - ces mêmes jours, de la Toussaint
à Pâques "dimanche jeux"

à LA MAISON DE LA RENCONTRE

Le mot de Monsieur le Maire

Pour respecter une excellente tradition, je vous exprime mes très sincères vœux de bonheur pour l'année 1989 toute proche. Mais, au jour où j'écris ce mot, certains de nos amis sont dans la peine et la souffrance. Je pense à eux plus particulièrement en leur souhaitant un prompt rétablissement et le retour rapide dans leurs familles.

Nos différents bulletins ont indiqué les réalisations faites dans notre commune au fil des mois.

Je voudrais cependant faire la synthèse des travaux concernant l'important complexe polyvalent en cours d'achèvement et qui, comme chacun sait, se sont depuis 1986, réalisés sur trois exercices budgétaires :

<u>1ère tranche</u> :	étude topographique, création d'un parking et honoraires d'architectes	
	coût	649.000 Fr
	financement	649.000 Fr
	. subvention du conseil général	233.000
	. fonds propres	416.000
		<u>649.000</u>

<u>2ème tranche</u> :	construction de la salle polyvalente, de la salle des associations et du restaurant d'enfants :	
	entreprises	4.174.012 Fr
	honoraires d'architectes	304.229 Fr
	frais divers, assurances dommages, ouvrage comprises	72.335 Fr
	mobiliier des 2 salles et du restaurant d'enfants ..	<u>167.721 Fr</u>
	coût général de la 2ème tranche	4.718.297 Fr

financement :		
. subvention du Conseil Général	450.000 Fr	
. Conseil Régional	700.000 Fr	
. subvention du Ministère de l'intérieur	88.600 Fr	
. dotation globale d'équipement (2ème part) ...	323.000 Fr	
. subvention pour le matériel du restaurant d'enfants	27.000 Fr	
. emprunts	1.682.000 Fr	
. fonds propres	<u>1.447.697 Fr</u>	
	4.718.297 Fr	

<u>3ème tranche</u> :	en cours :	
	Construction d'un local Sapeurs Pompiers, démolition des immeubles vétustes et aménagement d'espaces verts,	
	Montant du marché	963.796 Fr
	Honoraires d'architectes	128.325 Fr
	frais divers	<u>87.879 Fr</u>
	Coût général de la 3ème tranche	1.180.000 Fr

Financement :		
. subvention Conseil général	300.000 Fr	
. emprunts	<u>880.000 Fr</u>	
	1.180.000 Fr	

Bien que cette opération ait été critiquée par certains, je pense qu'il convenait de réaliser des salles de réunions modernes et adaptées, un restaurant d'enfants digne de ce nom et un aménagement du centre Bourg nécessaire et souhaité par beaucoup.

Cet aménagement est complété par la réfection indispensable de la chaussée, avec la construction de trottoirs et de passages piétons en pavés colorés, légèrement surélevés, marquant ainsi, pour les conducteurs, la nécessité de ralentir.

Le terminus de nos bus sera porté, à partir du début de l'année prochaine, au carrefour du CD 70 et la route de GREZIEU avec indication : POLLIONNAV - LES PRESLES. Il est bien évident que l'arrêt Centre Bourg sera maintenu.

Les travaux réalisés par l'Entreprise GERLAND et sous la direction de la D.D.E. de MORNANT-VAUGNERAY, méritent nos félicitations. Je l'ai déjà fait, mais il est bon de le souligner une nouvelle fois.

Je redis, à nouveau, que je ne solliciterai pas un nouveau mandat en mars prochain.

Depuis plus de 27 ans, vous m'avez accordé la plus grande confiance et je peux vous dire aujourd'hui, avec mes remerciements chaleureux, que je garde de cette longue période, de bons et durables souvenirs et que pour les amis qui m'ont aidé, ce sera toujours la même amitié qui restera.

Merci aux conseillers loyaux et fidèles qui m'ont supporté pendant si longtemps. Merci aussi aux fonctionnaires municipaux dévoués et compétents ne ménageant ni leur temps, ni leur peine, pour servir la commune.

Une nouvelle équipe se met en place et je peux vous assurer qu'elle saura défendre les intérêts de POLLIONNAV, poursuivre les réalisations restant à faire, cultiver l'entente et l'amitié et nul doute qu'elle aura votre entière confiance.

Je vous dis très amicalement : BONNE FETE A TOUS !

Le Maire

Marcel FOUGEROUSE

APPEL AUX JOUJOUX

Notre restaurant scolaire connaît un succès fou ! le nombre de convives n'oscille-t-il pas entre 30 et 40, voir certains jours 45 et plus ? ... Bravo !

Mais ceci représente autant d'enfants à distraire et à occuper dans le laps de temps qui sépare le repas du retour en classe.

Aussi, si quelques jeux ou jouets dorment dans vos placards, où vos enfants trop grands les ont relégués, n'hésitez pas, les pensionnaires du restaurant scolaire seront très heureux de les recevoir et s'emploieront à les faire revivre.

Les joujoux ainsi renoueront avec leur vocation. Merci d'avance.

(les remettre à Mme BIRET, à l'école maternelle)

N° Téléphone restaurant scolaire : 78.48.15.15



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIONNAY EN DATE D
17 OCTOBRE 1988

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire a tenu à féliciter M. René DEL pour la médaille de vermeil d'honneur départementale et communale qui lui a été décernée. Cette médaille sera remise officiellement le 11 Novembre.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- autorisé M. le Maire à signer les marchés des travaux avec les entreprises concernant la 3ème tranche du complexe polyvalent, suite à l'ouverture des plis qui a eu lieu le 14 Novembre. Il s'agit de :

- . Ent. AUBY pour le lot terrassement - démolitions,
- . Ent. BOUCHARD-BAZIN pour le lot maçonnerie,
- . Ent. INTER-ETANCHEITE pour le lot étanchéité,
- . Ent. FAURE pour le lot charpente couverture,
- . Ent. BLANCHON pour le lot métallerie,
- . Ent. FAURE pour le lot menuiseries intérieures,
- . Ent. BENOIT pour le lot plafonds suspendus,
- . Ent. UNION CARRELEURS pour le lot carrelages,
- . Ent. GERVAIS pour le lot plâtrerie peinture,
- . Ent. BEAUPELLET pour le lot plomberie sanitaire,
- . Ent. CREA VERDURE pour le lot espaces verts,
- . Ent. AUBY pour le lot chaussée parking.

Deux entreprises seront toutefois à reconsulter, le montant dépassant l'estimation. Le montant de cette nouvelle tranche a été estimé à la somme de 1.043.962,47 Fr TTC,

- décidé de passer un contrat d'ingénierie pour la 3ème tranche de travaux du complexe polyvalent.

Un contrat séparé sera passé entre le Cabinet S.C.P.A. CURTELIN-RICARD, architectes associés et avec M. MORIZOT, métreur économiste,

- décidé de contracter un emprunt d'un montant de 880.000 Fr pour la 3ème tranche de travaux du complexe,

- décidé de contracter l'assurance dommage ouvrage obligatoire pour la construction de la 3ème tranche de travaux du complexe polyvalent,

- procédé à la répartition des subventions habituelles à diverses associations et sociétés pour l'année 1988. Les mêmes montants sont reconduits.

De plus, par solidarité, il a été décidé d'octroyer une somme d'un montant de 1.100 Fr pour les sinistrés de la ville de NIMES,

- décidé de renouveler la prise en charge de l'étude surveillée pour les élèves des écoles pour l'année scolaire 1988/1989,

- décidé d'augmenter dans la limite autorisée par le Gouvernement, le prix des repas au restaurant d'enfants et fixe comme suit, à compter du 1er JANVIER 1989, les nouveaux tarifs :

. adultes	20,50 Fr
. enfants école primaire	13,85 Fr
. enfants école maternelle	12,30 Fr

- accepté la nouvelle proposition de la DDE concernant la participation de la commune dans l'aménagement de trottoirs dans la traversée du bourg. Cette participation est évaluée à 50 % au lieu de 45 %,

- approuvé des virements de crédits nécessaires pour la gestion de 1988,

- approuvé la proposition définitive du Conseil Général pour le classement de la VC n° 1 dans la voirie départementale,

- accepté un avenant concernant l'assurance du véhicule "Renault",

- décidé d'annuler la délibération du 2 FEVRIER 1987 concernant le programme d'aménagement d'ensemble de la zone des Mandrières, comme suite à la demande formulée par le Cabinet RINUCCINI.

Un nouveau dossier ne concernant que les terrains de M. André MARIGNIER, sera examiné en commission d'urbanisme avant l'approbation par le Conseil.

- Le dossier concernant le lotissement MARTIN-TISSOT à Valency et plus spécialement le projet d'assainissement a été étudié par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ainsi que par un géologue de la DDE.

Le Conseil Municipal exprime le souhait que le déversement des eaux usées se fasse en-dessous du chemin départemental.

Puis M. le Maire fait part des travaux réalisés ou en cours :

. insonorisation de la salle communale, du restaurant d'enfants et de la Salle des Associations, donne entière satisfaction.

Dans le cadre des travaux effectués par le SIVOM :

+ l'élargissement de la VC des Balmes au CD 70 est en cours,
+ le chemin rural du Verdy a été goudronné et des travaux contre l'érosion des terres ont été effectués dans le chemin des Bèchères,

Travaux effectués par le Syndicat des Eaux :

+ renforcement d'une canalisation à la Quinsonnière et mise en place d'un poteau incendie sont en cours,

+ la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 400 m³ va être réalisée dans la propriété de Monsieur PELLET, aux Presles.

Avant de clore la séance, M. le Maire a rendu hommage à M. Charles BERAUDIER, Président du Conseil Régional, décédé la veille.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIGNONNAY EN DATE DU 28 NOVEMBRE 1988

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- donné un avis favorable au nouveau projet de lotissement des Mandrières, concernant des terrains appartenant à M. MARIGNIER, sous réserve cependant que l'allée piétonne indiquée sur le plan et débouchant sur la VC n° 7, soit portée à 5 m et qu'un portail interdise l'accès aux voitures étrangères au lotissement,

- donné un avis favorable à l'avant-projet présenté concernant l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque dans un local de l'ex-propriété Rivoire.

Une demande de subvention auprès de la Région sera sollicitée avant le 15 Décembre prochain. Les travaux ne seront réalisés qu'au cours des années prochaines lorsque cette subvention sera allouée.

La création d'une régie de recettes propre à la bibliothèque est aussi envisagée,

- décidé de passer une convention avec la Maison SOCOTEC pour le contrôle technique du complexe polyvalent,

- décidé de majorer les tarifs des concessions au cimetière, inhumations ainsi que les redevances pour l'utilisation du pont-bascule.

Ces nouveaux tarifs prendront effet au 1er Janvier 1989,

- donné son accord sur le projet présenté par le Comité Départemental du Tourisme du Rhône concernant des itinéraires de randonnée pédestre inscrits sur le territoire de la commune,

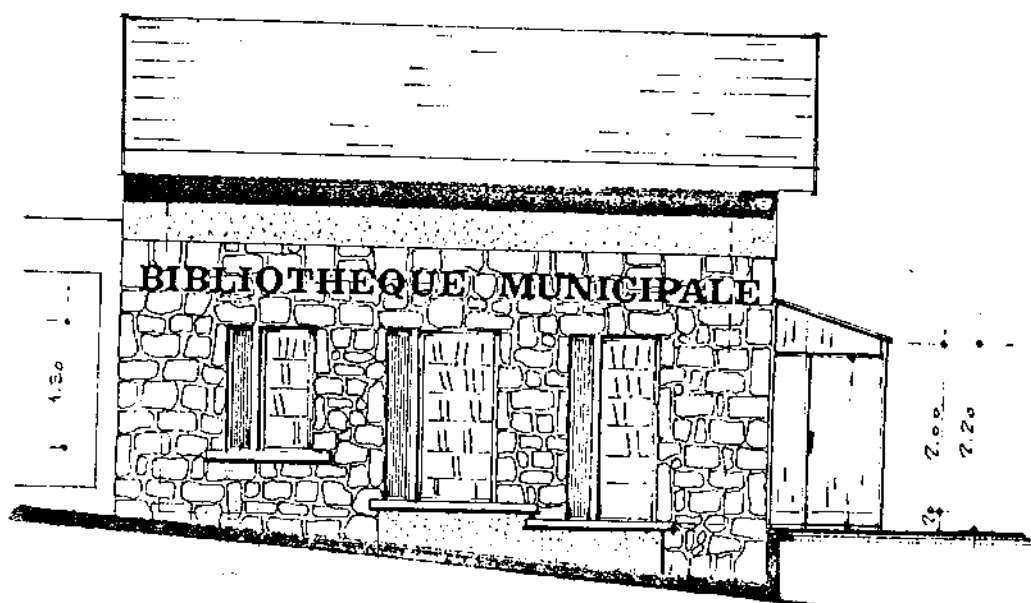
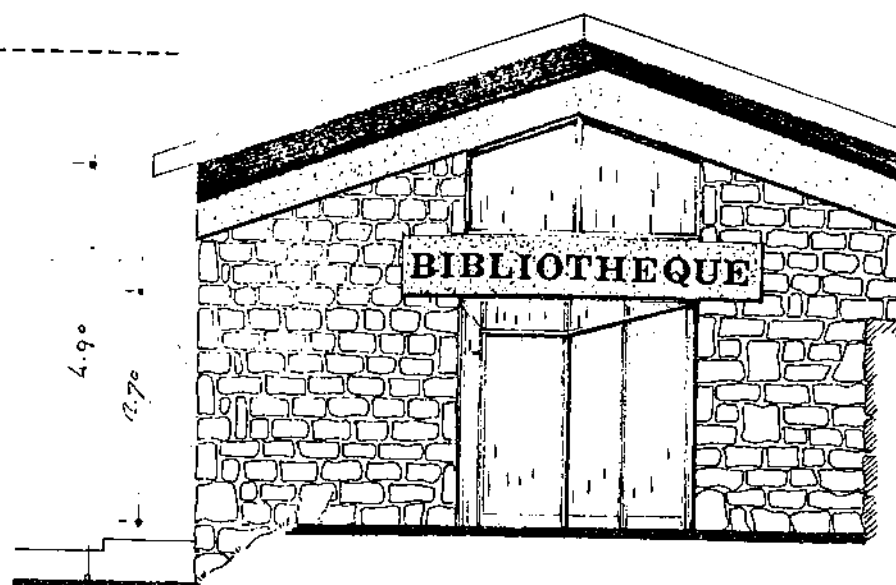
- donné son accord pour la transformation en Syndicat Intercommunal dénommé "Communauté rurale des Côteaux du Lyonnais" de l'ancienne Association Intercommunale des Côteaux du Lyonnais, regroupant les cantons de Vaugneray et Mornant.

Cette nouvelle dénomination permettra à ce syndicat d'obtenir d'importantes subventions de la Région pour la réalisation d'équipements ruraux.

Différentes questions concernant le fonctionnement des écoles ont été évoquées. Elles seront réglées par Monsieur le Maire, seul responsable, en ce qui concerne la circulation et le personnel communal.

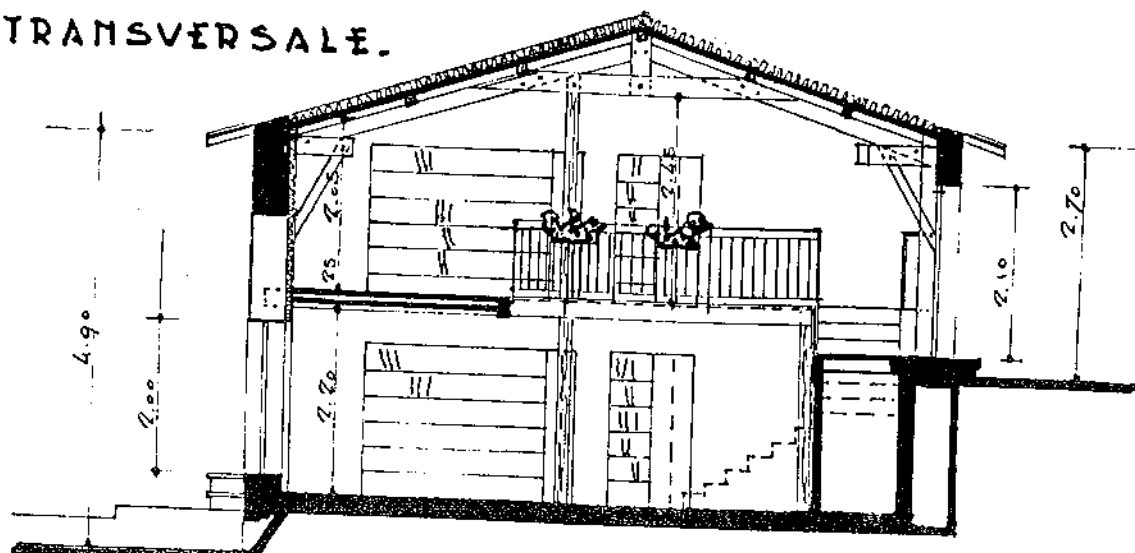
PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL
BIBLIOTHÈQUE

.FACADE NORD.



.FACADE EST.

.COUPE TRANSVERSALE.

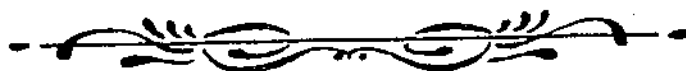


ETAT CIVIL DU TRIMESTRE

NAISSANCES : 8 OCTOBRE BOUCHARD Anthony
1er SEPTEMBRE LAFFAY-GOURIER Antoine
8 DECEMBRE DEMONTVERT Rémi

MARIAGES : 5 NOVEMBRE GARCIN Fabrice - MORALES Maria
26 NOVEMBRE GOMBERT Jean-Marie - COSTEL Françoise

DECES : 30 NOVEMBRE PALOMAR Joseph



Les élections municipales sont fixées aux 12 et 19 MARS

Attention !

Le prochain bulletin paraîtra début AVRIL.

Merci de faire parvenir vos articles pour le 10 MARS 1989,
dernier délai à : Commission information
Mairie de Pollionnay

SERVICE MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1er OCTOBRE et le 31 DECEMBRE 1971 doivent se faire recenser en mairie avant le 31 Janvier 1989.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille des parents.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Accordé le	05.04.1988	TISSEUR René Valency	auvent hangar agricole
	09.04.1988	BROCHIER Alphonse Les Martines	maison individuelle
	09.04.1988	RIVOIRE Paul La Quinsonnière	aménagement maison
	04.06.1988	PERRAUD Roger Le Labbé	aménagement bâtiment
	21.05.1988	MUGNIER Dominique Les Presles	maison individuelle
	06.09.1988	MORETTON Yves	construction blanchisserie
	06.09.1988	SCI du GAMINON	construction blanchisserie
	13.07.1988	DIEBOLD Jean-Pierre La Cozonnière	maison
	17.08.1988	PLAUCHU Eric Mercrui	maison
	12.11.1988	Syndicat intercommunal des Eaux Les Presles	réservoir

A.S.C.P. - Bibliothèque Municipale

Durant le mois de décembre nous avons été obligés de fermer la Bibliothèque le temps des travaux, ceci afin de ne pas abîmer les livres ; Veuillez nous en excuser.

La réouverture est prévue pour le 4 Janvier. Nous vous tiendrons informés dans le cas d'une réouverture ultérieure. Les horaires des permanences resteront les mêmes.

Nous vous informons que, compte tenu des investissements à venir (par exemple : aménagements des nouveaux locaux) nous allons passer, dès Janvier, en régie municipale.

N'oubliez pas ! Assemblée Générale de la Bibliothèque Municipale :

- Vendredi 20 JANVIER 1988 à 20 h 30 - Salle des Associations.

Le 8 Janvier 1988, la Bibliothèque sera présente au forum des associations de POLLIONNAY. Nous attendons avec plaisir votre visite.

A.S.C.P. Foot

Deux dates importantes à bien noter :

- samedi 4 MARS 1989 - salle municipale

BAL du FOOT

- samedi 27 MAI 1989 - après midi

TOURNOI SENIORS

Stade Municipal



A.S.C.P. - Maison de la Rencontre

La Maison de la Rencontre vous donne à tous, rendez-vous à la salle des Associations pour le vendredi 6 Janvier 1989 à 20 h 30. Nous découvrirons ensemble le film de la Foire de Septembre 1988.

En raison des fêtes du Nouvel An et de l'apéritif d'accueil aux nouveaux arrivants offert par le Comité des Fêtes, le dimanche 8 Janvier, le "Dimanche café" qui a lieu traditionnellement le 1er dimanche de chaque mois, est reporté au dimanche 15 Janvier.

Par la suite, la Maison de la Rencontre propose d'ouvrir ses "dimanches café" les 1er et 3ème dimanche de chaque mois, toujours de 10 h 30 à 12 h. Moyennant un petit effort d'organisation, nous pourrions ainsi satisfaire beaucoup de personnes qui n'attendent que cela.

Dans le courant de l'année, la Maison de la Rencontre prévoit :

- au printemps, une soirée diapositives au cours de laquelle un jeune de POLLIONNAY nous racontera l'Inde telle qu'il l'a découverte lors de son voyage en Juillet 88,

- le 21 MAI, une sortie culturelle et de détente.

Après la visite du Vieux Lyon, du Musée du chapeau à Chazelles, nous déambulerons dans le quartier de la Croix Rousse où nous retrouverons son histoire, ses traboules, ses canuts, ses artistes, etc.

Nous prévoyons aussi une étude photographique du patrimoine rural privé des anciennes maisons de Pollionnay.

COMITE DE LA FOIRE

Dans le précédent bulletin, le Comité remerciait tous les participants qui ont oeuvré pour l'organisation de cette journée du dimanche 4 Septembre. Ce jour-là, encore une fois, le soleil est venu récompenser tous ceux qui ont répondu "présent".

Nous ne citerons pas toutes les Associations et tous les particuliers ; Mais accordons une mention spéciale à notre "Batterie Fanfare" qui, avec ses amis de Messimy, a conduit le défilé des "classes en 9" et nous a séduits par sa prestation impeccable .. Bravo !

Bravo ... ! également pour le Cercle Agricole ... ses tripes ... et son chapiteau !

Bravo ... ! pour l'exposition sur la "Résistance" - merci à ses organisateurs,

Bravo ! ... à ceux : collectionneurs, maquettistes (trop peu nombreux), qui ont répondu à notre appel.

Bravo ... ! à la Bibliothèque et à ses contes, à la Maison de la Rencontre et à ses recherches sur l'école.

Bravo ... ! et merci à toutes les bonnes volontés.

Nos remerciements vont aussi :

- aux élus très nombreux et fidèles. Leur présence est un encouragement à persévérer,

- Au Conseil Général et à son Président, pour la présence de leur stand "habite" par une équipe "sensas" !

Dans quelques jours la page 88 sera tournée. Nous avons à écrire celle de 89.

La Foire 89 sera la DIXIEME. Nous voulons marquer cet anniversaire en lui donnant un thème. 1789 semble opportun.

Pour réaliser ce projet, des moyens accrus sont indispensables. Dans le but de l'acquiescer, nous avons décidé :

1°) Financièrement d'y affecter le résultat 88 et une partie des réserves,

2°) De lancer un appel à tous nos partenaires : Municipalité - Comité des Fêtes Classes - Associations - ... Citoyens et Citoyennes !

En vous invitant à participer à notre prochaine réunion du Comité, le Vendredi 3 FEVRIER 1989 à 20 h - Salle des Associations.

Les Présidents

AIMEZ-VOUS MARCHER ?

Nous marchons tous les mardis dans les sentiers de POLLIONNAY, de 8 h 30 à 10 h environ.

Si vous désirez vous joindre à nous : rendez-vous sur le parking de la poste à Pollionnay.

Prochaine marche le mardi 10 JANVIER 1989 à 8 h 30.

A bientôt !

un groupe de marcheurs

PROVERBE GHANÉEN

"Instruis un homme, tu auras instruit une personne ;

Instruis une femme et tu auras instruit tout un peuple"

Kwegyir Aggreg (Ghana)

Titre un peu prétentieux, mais peu importe "Honni soit qui mal y pense". En effet, 3 chapelles qui sont à peu près du même siècle, et dont l'une devint plus tard l'Eglise Paroissiale. Elles ont été construites au XV et XVI ème siècle sur le territoire de Pollionnay.

POLLIONNAY, à l'EST des Monts du Lyonnais, un panorama magnifique, sur la grande cité toute proche, avec toute la chaîne des Alpes qui barre l'horizon, dominée par le Mont Blanc. L'air pur, à l'abri des miasmes qui étouffent la plaine du Dauphiné lointain, fait de toute cette région le paradis des Lyonnais en quête de tranquillité et d'oxygène.

C'est donc, entre 1450 et 1580 que furent construites ces 3 chapelles, actuellement encore en service pour le culte religieux. La plus ancienne, semble-t-il, serait celle de Saint André de Larny. Très bien restaurée par la Municipalité et par 4 grandes fêtes populaires organisées par les habitants des hameaux de Larny - Mercruy. Ici se font encore tous les baptêmes, fêtes de familles, les Rogations, la fête de St André. Ce qui donne à cette chapelle une grande valeur.

La 2ème chapelle est celle de Notre-Dame-de-Lorette. Construite sur un promontoire d'où un panorama exceptionnel. Elle fut construite par Pierre de BALLARIN vers 1550, en reconnaissance après un pèlerinage à LORETTE en Italie où il était allé demander la guérison de sa fille. Cette chapelle est devenue un véritable musée de divers tableaux dus au peintre lyonnais Maurice PETIT. Elle est très visitée et utilisée également pour les baptêmes, services funèbres à cause de sa proximité avec notre cimetière, lieu de pèlerinage et de promenade.

Enfin notre 3ème chapelle destinée à devenir l'Eglise paroissiale, est située à l'extrémité NORD du village. Le choeur de cette chapelle fut pendant de longs siècles le premier lieu de culte de la paroisse. Elle était même reliée au Château de Pollionnay par un souterrain aboutissant sous le clocher. Ce souterrain fut muré par Monsieur Henri COLIN vers 1945, par précaution, car les enfants s'y aventuraient dangereusement.

Une allée à l'air libre existe encore et une petite porte privée, bien restaurée, permettait au châtelain d'entrer facilement.

Cette chapelle-église était de petite dimension (7 mètres sur 15) et devenait trop petite pour la population. Si bien que vers 1829 fût décidé un premier agrandissement et vers 1863 un 2ème agrandissement qui aboutit à incorporer, mais à respecter, le vieux tilleul dans l'escalier monumental qui grimpe jusqu'à l'entrée principale de l'édifice. Les racines de l'arbre séculaire mais combien vigoureux démoulaient régulièrement les escaliers.

Tous les 5 à 10 ans, il fallait des réparations sérieuses. Si bien qu'en 1985 la municipalité décidait une transformation coûteuse mais intelligente, telle que nous la voyons aujourd'hui.

G. SIVIGNON

DON

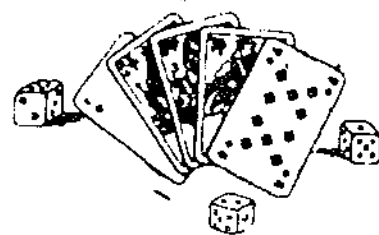
La Société des Ressorts COCHET - exploitée actuellement par Jean CAMPOY - a eu un geste très généreux.

Grâce à la loi sur le mécénat, Monsieur CAMPOY a pu attribuer un don de 3.000 Fr au club du Tilleul et de 6.000 Fr à l'Association paroissiale pour aider à la restauration de l'ancienne salle de théâtre.

Un merci très sincère pour ce geste généreux, très apprécié.

CONCOURS de BELOTE

Samedi	7 JANVIER 1989	20 h 30	Boule des Pins
Dimanche	26 FEVRIER 1989	14 h 30	Club du Tilleul
Vendredi	10 NOVEMBRE 1989	20 h 30	Sapeurs Pompiers
Samedi	2 DECEMBRE 1989	20 h 30	Société de Chasse
Samedi	9 DECEMBRE 1989	14 h	ACPG - CATM



Samedi 6 JANVIER 1990

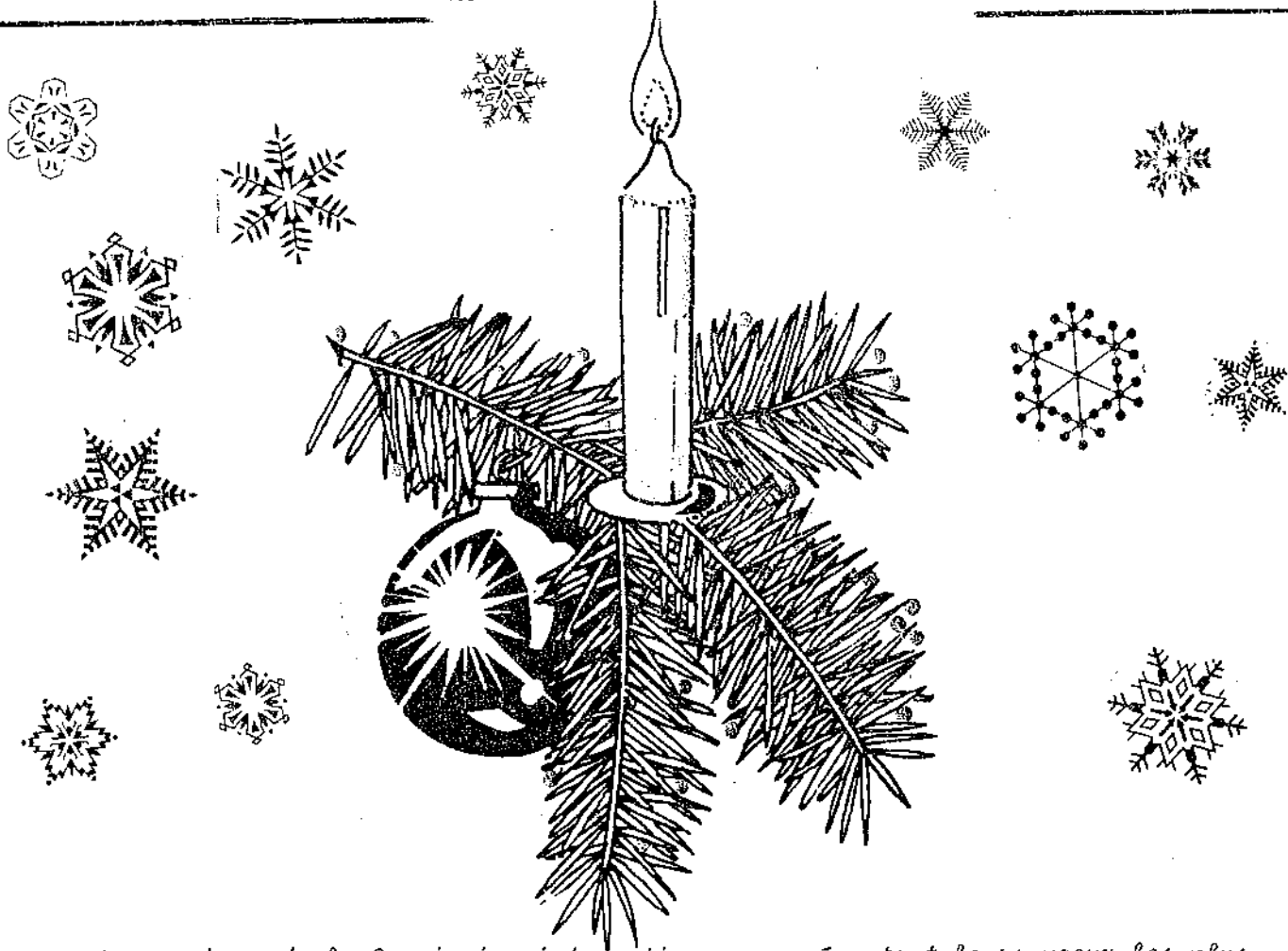
Boule des Pins

COMITE DES FETES

Au cours d'un apéritif amical qu'il offrira à tous le dimanche 8 Janvier 1989 à 11 heures à la salle polyvalente et dans un but de convivialité, le Comité des Fêtes invite toute la population de Pollionnay à rencontrer les nouveaux arrivants sur notre Commune.

Il invite aussi toutes les associations et sociétés locales à présenter leurs activités, leurs projets, leurs objectifs.

Rendez-vous donc au 8 JANVIER 1989 !



Les membres de la Commission information vous présentent leurs vœux les plus sincères de Bonne et Heureuse Année pour 1989 !